

## Le programme Passe-Partout pour les 4 ans, qu'est-ce que c'est?

### *Passe-partout, c'est :*

Un programme mis sur pied par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur il y a plus de 45 ans déjà, s'adressant aux familles **d'enfants de 4 ans**, du centre de services scolaire des Samares. Ce programme permet aux enfants de vivre une transition harmonieuse en prenant part à des activités **GRATUITES** dans une école du secteur au cours de l'année qui précède l'entrée à la maternelle.

### *Qu'est-ce que ça implique?* Un programme en trois volets\* :

- 1) **Volet Parents** : Les parents sont invités à vivre des moments entre adultes. L'objectif de ces rencontres : réfléchir sur notre rôle de parent, enrichir nos connaissances sur différents thèmes en lien avec l'éducation et créer un sentiment d'appartenance avec l'école de notre enfant. (Habituellement de soir)
- 2) **Volet Enfants** : À travers des activités ludiques, les enfants de 4 ans sont invités à venir découvrir l'école, seuls comme des grands! Ils peuvent alors se familiariser avec le milieu physique, les autres élèves, les cloches qui sonnent, la cour d'école, les consignes du milieu, etc. (de jour)
- 3) **Volet Parents-enfants** : Parce qu'il est rassurant de découvrir un nouveau milieu en compagnie d'un adulte significatif, les familles sont invitées à vivre divers types d'activités parents-enfants dans un milieu scolaire à plusieurs moments dans l'année. (Variable : jour et soir)

\*Pour un total d'environ **24 rencontres d'une durée de 2 h**. Le parent doit fournir le transport.

Voici une petite vidéo qui vous permettra de découvrir brièvement les 3 volets du programme passe-partout. Vous pourrez constater la place de choix qu'occupe le parent dans ce beau programme; l'implication des parents dans le cheminement scolaire de leurs enfants impacte positivement la réussite éducative. Votre investissement dans le cadre des activités du programme passe-partout n'est donc pas un fait banal! Pour regarder la vidéo, c'est par ici : [https://youtu.be/Htg4o\\_pdzY](https://youtu.be/Htg4o_pdzY)

### *Comment s'inscrire?*

Présentez-vous à votre école de quartier aux heures d'ouverture du secrétariat, en ayant en main le certificat de naissance original de votre enfant. **\*L'enfant doit avoir 4 ans au 30 septembre de l'année visée par l'inscription\***.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec la conseillère pédagogique de votre secteur :

## Jessica Dumais

*Conseillère pédagogique Passe Partout*

*Approche préventive et accompagnement de la transition au préscolaire*

*Centre de services scolaire des Samares*

**450-758-3500 poste 23993**

